

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 DECEMBRE 2019

Délibération n°2019 - 21 : élection du président et du vice-président

Vu le décret n°87-832 modifié relatif à l'Ecole nationale des chartes et
plus particulièrement ses articles 10 et 19,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 10 décembre 2019,

Article 1er : M. Louis GAUTIER est élu président du conseil
d'administration de l'Ecole nationale des chartes pour un mandat de trois
ans à compter de la date de la présente séance.

Article 2 : M. Bruno RICARD est élu vice-président du conseil
d'administration de l'Ecole nationale des chartes pour un mandat de trois
ans à compter de la date de la présente séance.

Nombre de votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le président de la séance,



Benoit FORET

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00